



**HAL**  
open science

## Bibliothèque

Yann Sordet

► **To cite this version:**

Yann Sordet. Bibliothèque. En quête de sources, Ecole des chartes, p. 74-79, A paraître, 978-2-35723-158-0. hal-03004773

**HAL Id: hal-03004773**

**<https://hal.science/hal-03004773v1>**

Submitted on 13 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Bibliothèque

Depuis la fin du Moyen-Âge, le terme de « bibliothèque » s'est progressivement imposé face à ses concurrents (*museion, libraria, armarium...*) pour désigner trois entités qui ne se recouvrent pas exactement, mais qui exercent de l'une à l'autre une forte attractivité : un corpus (de textes), une collection (de supports textuels physiques), un lieu (dédié à la conservation des livres et à l'accueil de leurs lecteurs). L'ordre dans lequel ces trois dimensions sont articulées n'est jamais indifférent, comme en témoigne l'*Encyclopédie* dans un article non signé qui peut être attribué à Diderot : « Une *bibliothèque* est un lieu plus ou moins vaste, avec des tablettes ou des armoires où les livres sont rangés sous différentes classes [...]. Outre ce premier sens littéral, on donne aussi le nom de *bibliothèque* à la collection même des livres. Quelques auteurs ont donné, par extension & par métaphore, le nom de *bibliothèque* à certains recueils qu'ils ont faits, ou à certaines compilations d'ouvrages. Telles sont la *bibliothèque* rabbinique, la *bibliothèque* des auteurs ecclésiastiques, *bibliotheca patrum*, &c. » (1752).

Le sens que l'*Encyclopédie* place en troisième position est cependant le premier apparu. Dans l'Occident latin la bibliothèque fut d'abord réunion et agencement de textes, sans considération pour leur support et leur matérialité ; le terme s'appliqua tout particulièrement à la Bible, l'identifiant comme un ensemble organisé de textes, mais il désigna aussi d'autres assemblages auxquels on reconnaissait (ou auxquels on assignait) une unité organique, par l'effet d'un acte de sélection qui n'exposait pas toujours ses principes : corpus, florilège, trésor (*thesaurus*), parangon, parnasse... À l'âge de l'imprimé, de telles « bibliothèques » désignèrent naturellement les collections éditoriales qui développèrent des séries homogènes, souvent inspirées d'un modèle économique qui était celui du périodique, autour de vastes corpus textuels : les romans (*Bibliothèque universelle des romans* à partir de 1775), le théâtre (*Petite bibliothèque des théâtres* à partir de 1783), les livrets d'opéra... À partir du XIX<sup>e</sup> s. ces programmes devinrent plus encadrés et plus cohérents, tendus par l'ambition ou l'illusion d'une complétude, dans un format unifié où tous les titres individuels partageaient une identité visuelle, un même mode de diffusion et souvent un prix unique lorsque les collections étaient engagées dans la course au livre bon marché (*Bibliothèque Charpentier* en 1838, puis *Bibliothèque des chemins de fer* chez Hachette...).

La *bibliotheca* n'a désigné une collection physique de livres qu'à partir du XIII<sup>e</sup> s., et encore son usage dans ce sens reste-t-il rare avant le XVI<sup>e</sup> s. Par synecdoque le terme s'applique enfin au lieu assigné à la conservation des objets textuels, avec une évidence d'autant plus affirmée que cet espace regagne en Occident, à l'âge moderne, la visibilité et l'unité topographique qui étaient les siennes dans l'espace public antique : d'abord niches et/ou coffres répartis dans les lieux conventuels (église, cloître, réfectoire), puis aile dédiée d'un monastère ou d'un palais (Richelieu en 1642, Mazarin en 1646), enfin bâtiment autonome à Oxford au XVIII<sup>e</sup> s. (Bodleian Library) ou à Paris depuis le XIX<sup>e</sup> s. (nouvelle Bibliothèque Sainte-Geneviève en 1851), la bibliothèque est devenue en tant que tel un instrument des politiques de la ville. Car son espace n'est plus tant le lieu de la conservation, que celui de l'agencement des sources et des ressources qui déterminent sa fonction, et de l'efficacité des services qui assurent leur disponibilité pour un large éventail d'usages sociaux. Au plus ancien rang de ceux-ci figurent sans doute la construction du savoir et son enseignement, mais on évoquera pêle-mêle la mémoire des hommes et des civilisations, la justification d'un ordre politique ou l'expression d'un pouvoir, l'exercice d'une citoyenneté, le moyen d'un loisir ou l'instrument d'une consommation culturelle...

Cette bibliothèque sanctuarise-t-elle avant tout des *preuves* (pour assurer la légitimité d'un ordre ou de l'État qui l'a conçue ; pour répondre à une demande sociale) ? Avant même l'organisation des services d'archives centraux des États européens à partir des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s., c'est en effet la bibliothèque qui a constitué l'archive du pouvoir, conservant les sources de la légitimité de ses droits, par exemple à Avignon au temps du pape Benoît XII (1334-1342), ou à Paris à la fin du XIV<sup>e</sup> s., lorsque Charles V fit rassembler à la librairie du Louvre les titres du domaine capétien et les bulles octroyées aux rois de France.

Cette bibliothèque rassemble-t-elle plutôt des *ressources*, identifiées par une politique documentaire (dont on doit pouvoir mesurer l'effet et le profit) ? Ou bien sa mission est-elle d'acquérir et de préserver des *sources* dont la valeur peut n'être qu'entrevue, dont l'exploitation peut n'être que pressentie, dont l'élucidation peut devoir attendre une révélation historiographique ou une méthodologie scientifique à venir ? Il est vraisemblable que la plupart des bibliothèques, quelles que soient leur origine, leurs missions explicites, leur périmètre institutionnel, répondent à leur manière à ces trois vocations sans les avouer chacune. Elles déterminent en tout cas un large spectre d'usages différents : reconnaissance et validation, formation et consommation, investigation et interprétation.

Au XVII<sup>e</sup> s., au moment où s'affirme la bibliothéconomie, deux auteurs semblent développer en la matière des approches difficilement conciliables. L'un est le médecin et philologue Gabriel Naudé, qui publie en 1627 puis à nouveau en 1644 son *Avis pour dresser une bibliothèque*. L'autre est le jésuite Claude Clément, qui donne à paraître en 1635 ses *Musei, sive bibliotheca tam privata quam publica extractio, instructio, cura, usus, libri quattuor*. Pour le premier, l'action du bibliothécaire consiste principalement à collecter des matériaux, à concevoir le plus vaste éventail de sources soumises à la curiosité ouverte de l'investigation. Pour le second, l'institution bibliothécaire a la mission d'assembler les principes textuels justifiant d'un ordre du monde et de la création.

Dans la vision humaniste de Naudé les sources dialoguent, se contestent, excitent et convoquent la recherche ; la bibliothèque se développe aussi par la prospection ouverte et vigilante de sources contradictoires, mais aussi encore imparfaitement élucidées, d'apparence éphémère et « de nulle conséquence ». Elle sera le territoire de la confrontation, de l'exploration, de l'émancipation : il faut l'ouvrir aux auteurs et aux livres qui « n'enseignent rien que des choses vaines & inutiles », comme « ne point négliger toutes les œuvres des principaux hérésiarques ou fauteurs de religions nouvelles & différentes de la nostre plus commune & révéérée », ni « tout ce qui peut entrer en ligne de compte & avoir quelque usage, soit à l'esgard de vous ou des autres : comme sont les libelles, placards, thèses, fragments, espreuves, & autres choses semblables » ; il faudra aussi « visiter les boutiques de ceux qui achètent souvent des vieux papiers ou parchemins, pour voir s'il ne leur tombe rien par mesgarde ou autrement entre les mains qui soit digne d'estre recueilli pour une bibliothèque. Et à la vérité nous devrions bien estre excitez à cette recherche par l'exemple de Pogius qui trouva le Quintilian sur le comptoir d'un charcutier pendant qu'il estoit au concile de Constance... ».

Dans la vision tridentine de Clément, les ressources sélectionnées et agencées manifestent une cohérence globale, encyclopédique, unifiée, à l'expression de laquelle aussi bien le système classificatoire que la rhétorique visuelle doivent contribuer ; car la bibliothèque en tant que lieu doit aussi exprimer un cursus, un ordre du savoir (par la décoration de son plafond, de son sol, de ses murs), comme l'église manifeste la foi (« ... *ut omnia in templis spirare pietatem, et veram in Deum religionem* », p. 120).

Une antinomie bien plus explicite est développée au seuil du XX<sup>e</sup> s. par Eugène Morel, pionnier d'un modèle de lecture publique inspiré par l'expérience anglo-saxonne, qui articule gratuité, large ouverture et ressources immédiatement accessibles. La conscience d'un combat à mener, mais aussi la coquetterie d'une posture, ont poussé le génial Morel à des raccourcis, comme à une paradoxale cuistrerie. Ainsi, dans *La librairie publique* (1910) oppose-t-il explicitement d'un-côté la « bibliothèque », focalisée sur ses fonds, dont l'histoire a assemblé des sources potentiellement ouvertes à l'immense curiosité des temps qui viennent, et de l'autre la « library », focalisée sur les usages, l'efficacité sociale, la consommation constatée. « Quel pédant inventa le mot BIBLIOTHÈQUE, laissant le mot français Librairie aux Anglais ? » : l'épigraphe de Morel n'imposa pas sa rhétorique lexicale (« Je voudrais un autre mot que *Bibliothèque* », p. 8), mais il diagnostiquait efficacement la divergence entre deux modèles institutionnels, l'un défini autour de la conservation, l'autre devant être exclusivement occupé d'acquérir des livres, de les donner à lire, et d'éliminer ceux qui ne seraient pas immédiatement consommés. Le constat

imposé à Morel était celui d'une efficacité des bibliothèques populaires anglaises et américaines, dont le développement rapide depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> s. pouvait être mesuré par l'accroissement de leur fréquentation et du nombre de prêts. La situation en Europe continentale n'était pas la même, notamment en France où, alors même que l'État fut le premier à se doter d'un réseau de bibliothèques municipales (1803), les bibliothèques étaient restées majoritairement obnubilées par la transmission d'un patrimoine, et des usages façonnés par les logiques de l'érudition. En dépit d'acteurs précurseurs (Œuvre des bons livres à partir de 1820, Amis de L'Instruction publique à partir de 1861...) mais motivés par des logiques prescriptives (combattre l'ignorance, le cabaret, le mauvais livre, et le remplacer par le bon), l'idée de lecture publique attendit les années 1930 pour s'imposer dans les esprits, et la Libération pour sa mise en œuvre.

À partir de ce moment il fut plus évident que la bibliothèque moderne pouvait avoir deux visages, éventuellement assemblés au sein d'une même institution. Celui d'un service documentaire à la formation, à l'exercice de la citoyenneté, à la consommation culturelle, qui mettrait en exergue des *ressources*, identifiées, évaluées, sélectionnées, disposées, assignées (par leur contenu, langue, niveau, public cible) à travers une politique documentaire. Et celui d'un dispositif de recherche conçu autour d'un réservoir de *sources*, pour partie confiées à des départements spécialisés qu'on appellerait parfois patrimoniaux, plus expressément dédiées à l'exploration, à l'analyse, à la critique, à l'investigation et à la médiation historiographiques. Les ressources, dont on identifie une utilité immédiate, servent un besoin déjà formulé ; les sources pour partie seront révélées au terme d'une recherche, parfois par le hasard d'une exploration.

Aussi la bibliothèque ne s'interdira-t-elle pas de collecter des sources qui n'intéressent encore personne, ou des matériaux qui, s'ils furent un temps ressources, s'apprentent à devenir source à la faveur d'un processus de patrimonialisation ou d'objectivation historiographique. Et dans l'histoire bibliothécaire, les loupés, les oublis, les indifférences volontaires ou inconscientes, les rattrapages pourraient servir de leçons. Pour s'en tenir à l'imprimé, on ne sait pas encore quelle part exacte de la production typographique ou graphique, depuis le XV<sup>e</sup> s., a échappé à la vigilance de la conservation et de ce fait à l'intelligence de l'historien : il est évident que, dans les collections, sont sous-représentées les productions populaires antérieures au XIX<sup>e</sup> s., la littérature technique, pratique et commerciale, les travaux de ville et les *ephemera* (étiquettes, avis, tarifs, catalogues de marchandises, réclames, billets funéraires, placards, formulaires, prospectus de bateleurs ou de fabricants, affiches de cours ou de spectacles, patrons, manuels...). Tous produits qui n'ont pas été sélectionnés par l'institution bibliothécaire alors que dans l'écosystème éditorial, bien souvent, ils contribuaient à la vitalité économique des officines, et dans l'espace social à la visibilité de la culture imprimée.

Par exemple, bien que livres (ou livrets), les « plaquettes gothiques » ont rarement, avant le XIX<sup>e</sup> s., été sanctuarisées en bibliothèque, et ne furent, dans le temps de leur circulation, qu'exceptionnellement conservées (l'intérêt que leur manifesta au début du XVI<sup>e</sup> s. Fernand Colomb, le fils du navigateur, était à ce titre sans égal). Pourtant ce corpus, produit dans un souci d'économie, vraisemblablement en grand nombre d'exemplaires entre les années 1490 et le milieu du XVI<sup>e</sup> s., hétérogène par son contenu (faits divers ou d'actualité, opuscules de piété, vulgarisation scientifique, littérature de distraction...), fermé aux innovations de la Renaissance, constitue une source décisive, et très incomplète, pour la compréhension des processus de transfert culturel et de médiatisation, et pour l'intelligence des pratiques culturelles de la société française au seuil des Temps modernes. Leurs tirages étaient sans doute infiniment supérieurs à ceux des éditions (patristique, classiques grecs et latins de l'imprimerie humaniste, théâtre classique...) que les bibliothèques ont activement sélectionnées et intégrées.

D'autres ensembles documentaires – les archives de l'esclavage, les incunables de la photographie... – ne se sont vus reconnaître que tardivement, et rétrospectivement, la valeur de sources par l'institution bibliothécaire. On évoquera, inversement, la pratique aussi discrète qu'anticipatrice développée par la bibliothèque de la ville de Shanghai (et révélée par une exposition et une publication en 2015, ISBN : 978-7-5325-7880-1) : alors que les « impressions

domestiques » et les documents du « for privé » étaient déconsidérés par le pouvoir communiste, ses conservateurs ont activement et discrètement collecté les annonces de décès (*Fu Gao*) et les éloges funèbres, documentation éphémère et de diffusion restreinte, qui constitue aujourd'hui l'une des plus riches collection nécrologique de Chine.

Ces constats doivent rendre le bibliothécaire à la fois modeste et ambitieux. Certes les dispositifs réglementaires et techniques ont étendu les logiques de constitution des collections, et ont tâché de suivre la diversification des formes documentaires et des supports médiatiques. Par exemple le dépôt légal (1537), d'abord conçu comme une mesure de surveillance de l'édition au lendemain de l'affaire des placards (1534) et de l'interdiction de l'imprimerie (1535), est devenu l'outil d'une collecte documentaire, progressivement étendu aux estampes (1648), à l'édition musicale (1817), à la lithographie (1817), aux documents sonores (1925), puis aux vidéogrammes, aux sites web et documents dématérialisés (2006). Pourtant, si, en appui de la collecte vigilante, l'intelligence et la critique des sources font désormais partie des services bibliothécaires (de la paléographie à la discrimination des *fake news*, de la bibliographie matérielle à la datation des images), parmi les sources que l'histoire à venir convoquera, dont on ignore ou dont on ne pressent pas encore l'intérêt, certaines sans doute ne sont pas encore collectées, ou imparfaitement moissonnées.

Yann Sordet

#### Bibliographie

- BARBIER (Frédéric), *Histoire des bibliothèques : d'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*, Paris, 2013.  
FRANKLIN (Alfred), *Guide des savants, des littérateurs et des artistes dans les bibliothèques de Paris*, Paris, 1908.  
RICHTER (Noë), *La lecture et ses institutions*, Bassac, 1987-1989.  
WAQUET (Françoise), *Une histoire émotionnelle du savoir : XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2019.